



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un séjour en Europe à l'horizon ? Commandez dès aujourd'hui votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)

Vacances, séjours linguistiques, déplacements professionnels... Quelle que soit la raison de votre déplacement en Europe, n'oubliez pas de **commander au moins 15 jours avant votre départ votre CEAM**, depuis votre compte ameli.

Comment gagnez du temps ?

- 1 - Connectez-vous à votre compte et choisissez la rubrique « mes démarches » puis « Commander une CEAM »
- 2 - Indiquez la date de votre départ
- 3 – Validez

Vous recevrez votre CEAM par courrier directement à votre domicile. Si la date de départ est inférieure à 15 jours, le service vous propose de télécharger un certificat provisoire valable 3 mois (à votre retour de voyage, vous trouverez votre CEAM dans votre boîte aux lettres).

Valable 2 ans, la CEAM permet de prendre en charge vos soins médicaux au cours de votre séjour. Tous les membres de la famille doivent en posséder une, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Pratique ! Vous pouvez également la commander depuis l'application ameli pour smartphone et tablette, disponible sur l'[App Store](#) et [Google Play](#).

Le saviez-vous ? En cas d'oubli de votre CEAM physique, présentez votre CEAM digitalisée, depuis votre smartphone, aux professionnels de santé consultés !

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? Connectez-vous sur www.ameli.fr

Contact presse :
Françoise De Rocker 03 44 10 11 12

